

# *SOCIOTEXTE*

*Revue de sociologie de l'Afrique littéraire*

ISSN 2518-816X

[www.sociotexte.org](http://www.sociotexte.org)

*NUMERO n°06*

*AVRIL 2020*

*Les sciences sociales en dialogue*

*Une perspective plurielle du développement*

**Sous la Direction de  
Dr DJE Bi Tchan Guillaume**

**Maître de Conférences**

## ORGANISATION

Directeur de publication : Madame **Virginie KONANDRI, Professeur titulaire** de Littérature comparée, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan, Côte d'Ivoire).

Directeur de la rédaction : Monsieur **David K. N'GORAN, Professeur titulaire** de littérature comparée, diplômé de Science politique, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan, Côte d'Ivoire).

Secrétariat de la rédaction : Monsieur **Koné KLOHINWELE, Maître de Conférences**, spécialiste d'études africaines anglophones à l'Université Félix Houphouët-Boigny, (Abidjan, Côte d'Ivoire).

### Comité scientifique

- Prof. ADOM Marie-Clémence (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. BERNARD Mouralis (Université de Cergy-Pontoise, France)
- Prof. BERNARD de Meyer (Université du Kwazulu natal, Afrique du sud)
- Prof. COULIBALY Adama (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. DIANDUE Bi-Kacou (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)†
- Prof. FONKOUA Romuald (Université de Paris IV, Sorbonne nouvelle, France)
- Prof. HALEN Pierre (Université de Metz, France)
- Dr. AKASSE Clement (Howard University, Washington DC, USA)
- Prof. KONANDRI A. Virginie (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. KOUAKOU Jean-Marie (Université, Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. MAGUEYE Kasse (Université Cheik Anta Diop, Dakar, Sénégal)
- Prof. MEKE Meite (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. Sissao Alain, (Université de Ouagadougou, Burkina Faso)
- Prof. SORO Musa David (Université Alassane Ouattara, Bouake, RCI)
- Prof. ISAAC Bazié, (Université du Québec à Montréal, Canada).

### Membres de la rédaction :

- Prof. COULIBALY Daouda (Université Alassane Ouattara, Bouaké, Anglais)
- Prof. Lezou Aimée Danielle (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Lettres Modernes)
- Prof. N'GORAN K. David (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Lettres modernes)
- Prof. Soko Constant (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Sociologie)
- Prof. SYLLA Abdoulaye (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Lettres Modernes)
- Prof. YEO Lacina (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Allemand)
- Dr. Angoran Anasthasie (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, portugais)
- Dr Konaté Siendou (Université Félix Houphouët-Boigny, Ontario, Anglais)
- Dr Koné Klohinele (Université Félix Houphouët-Boigny, Anglais)
- Dr Kouakou Séraphin (Université Félix Houphouët-Boigny, Lettres modernes)
- Dr Imorou Abdoulaye (Université du Kwazulu Natal, études françaises)
- Dr Soumahoro Sindou (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Anglais)
- M. Dobra Aimé (Université Félix Houphouët-Boigny, Doctorant, Lettres modernes)
- M. Gbazalé Raymond (Université Félix Houphouët-Boigny, Doctorant, Lettres modernes).

## Sommaire

<b>DJE Bi Tchan Guillaume &amp; TAHE Djibomin Fidel.....</b>	<b>1</b>
Prise en charge des maladies chroniques et réponse du système sanitaire : Analyse de cas des patients insuffisants rénaux, hypertendus et diabétiques suivis aux CHU de Cocody et de Bouake (Côte d'Ivoire)	
<b>NIAMKE Jean Louis.....</b>	<b>22</b>
Examen de quelques problèmes théoriques et pratiques dans la lutte contre le travail des enfants en Côte d'Ivoire	
<b>N'GUESSAN Koffi Jean Jacques &amp; N'GUESSAN Manouan.....</b>	<b>35</b>
Restructuration familiale à l'épreuve de l'insuffisance rénale chronique	
<b>ADINGRA Tano Kouadio, BAH Mahier Jules Michel &amp; TOH Alain.....</b>	<b>46</b>
Rapport au pouvoir et mécanismes de gestion des ressources naturelles en pays Agni : <i>cas des Agni-bini des Sous-préfectures de Kouassi-datekro et de Boahia</i>	
<b>TRA Bi Boli Francis.....</b>	<b>59</b>
Analyse sémantique des messages publicitaires sur les marques de cigarettes à Abidjan (Côte d'Ivoire)	
<b>Séhi Bi Tra Jamal, Zégbé Lou Ange Charlene &amp; Dizo Bi Bouikalo Armand.....</b>	<b>71</b>
Jeux et enjeux de l'épargne informelle dans les marchés Gouro à Abidjan : une analyse à partir des pratiques tontinières dans les marchés de COCOVICO et de COMAGOA	
<b>Léon Koffi EZOUAH.....</b>	<b>88</b>
La Vie entre droit naturel, liberté et politique chez Thomas Hobbes	
<b>Bi Tra Isidore TRA&amp; Bouaké BAMBA.....</b>	<b>99</b>
Aspects développementaux des stratégies de résolution de problèmes chez des enfants d'Abidjan issus de milieux socio-économiques différents	
<b>KRA Yawa Nathalie.....</b>	<b>111</b>
Participation au budget familial au sein des couples à Cocody (Abidjan Côte d'Ivoire)	
<b>BEDE Achoua Viviane Epse MOBIO.....</b>	<b>125</b>
Inadéquation entre les activités réalisées et l'objectif poursuivi comme facteur de la non insertion des bénéficiaires du (FSE/THIMO)	
<b>EKOUN Ahou Epiphanie.....</b>	<b>136</b>
Non priorisation de l'allaitement maternel exclusif chez les nourrices de 18 à 35 ans à Bingerville	
<b>SORO Kolotcholoma Issouf.....</b>	<b>148</b>
Flexibilité cognitive et performances scolaires chez des élèves ivoiriens du premier cycle	

## Avant-propos

La science vise à la fois la construction et la diffusion d'un corps de connaissance. Le sujet humain qui possède la connaissance se développe. Il passe d'un sujet inapte à un sujet expert dans la résolution des problèmes auxquels il fait face dans la société. Autrement, le sujet qui sait, contribue substantiellement au développement social ou sociétal. Ainsi peut-on soutenir que le début du développement de la société réside dans la diffusion et la prise en compte des acquis de la science, la connaissance.

La connaissance est toujours connaissance d'un objet, objet humain et ou non humain. Cet objet est multifacé. C'est pourquoi il a toujours été exploré sous différents angles et par différentes disciplines. Mais, est-ce que la pluralité des observations suivant différentes disciplines munies des mêmes caméras suffit pour que l'on arrive à l'objet ? Non, si l'on se réfère à Gaston Bachelard, dans son ouvrage *La psychanalyse du feu*, paru en 1949 aux Editions Gallimard, qui soutient qu'un objet n'est véritablement connu que lorsqu'on a déterminé toutes les conditions de son apparition et de sa disparition. L'objet de connaissance ne saurait être totalement exploré à l'aide des mêmes caméras, assimilables de ce fait à une seule science, à une science isolée. La variabilité des caméras et des types d'appareillage apparaît donc une nécessité, en vue de véritablement connaître l'objet. L'interdisciplinarité s'impose ainsi à la science et aux scientifiques pour un rendement plus élevé dans la construction des connaissances. Et la diffusion de telles connaissances rendrait plus de service à la société.

Les travaux réunis dans ce numéro de la revue SOCIOTEXTE s'inscrivent dans cette logique d'interdisciplinarité. Ils sont issus des observations de la psychologie, de la sociologie, de l'anthropologie, de la criminologie, de la philosophie et des Lettres modernes, et abordent des thématiques aussi diverses que variées, notamment les maladies chroniques, le travail des enfants, le tabagisme, les stratégies de résolution de problèmes chez les enfants, l'allaitement maternel, le rapport entre la liberté et la politique, etc.

Dr DJE Bi Tchan Guillaume  
Maître de Conférences  
Universités Félix Houphouët-Boigny (Abidjan, CI)

## **PARTICIPATION AU BUDGET FAMILIAL AU SEIN DES COUPLES A COCODY (ABIDJAN, COTE D'IVOIRE)**

**KRA Yawa Nathalie**

Doctorante Département de Sociologie

Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan Côte d'Ivoire)

### **Résumé**

La contribution aux dépenses des ménages par les époux est un aspect important de la vie du couple. Le modèle de la femme de ménage qui se consacre exclusivement aux activités domestiques, à la maternité et à l'entretien des enfants pendant que l'homme se spécialise dans la recherche de subsistance connaît une dynamique.

A partir d'une enquête à la fois quantitative et qualitative, l'étude révèle que les femmes résidentes à Cocody (Côte d'Ivoire) participent aussi bien aux dépenses de la maison même si le niveau de participation est faible par rapport à l'homme dans le foyer. Ce niveau de contribution aux charges familiales des époux est orienté par les représentations sociales liées aux charges familiales que les hommes et les femmes se font au sein du couple dans la société.

**Mots clés :** budget familial ; contribution ; époux ; représentations sociales.

### **Abstract**

The contribution to household expenses by the spouses is an important aspect of the couple's life. The model of household woman who devotes herself exclusively to domestic activities, motherhood and childcare while the man specializes in the search for subsistence increase.

Based on a survey that is both quantitative and qualitative, the study reveals that women resident in Cocody (Ivory Coast) participate equally in household expenses even if the level of participation is low compared to the man. This level of contribution to the family expenses of the spouses is guided by the social representations linked to the family expenses that men and women make within the couple in society.

**Keys words:** family budget; contribution; spouse; social representation.

## **INTRODUCTION**

De manière générale, les femmes en Afrique ont eu un statut défavorable par rapport aux hommes dans plusieurs secteurs de la vie sociale, à l'analyse des législations africaines (code de la famille, droit successoral, droit du travail, etc.) qui se révèlent souvent désastreuses pour elles. (Kalonge G., 2011). A partir de 1970, un nouvel environnement favorable à la gouvernance féminine va voir le jour. L'évolution de la vision pour l'égalité des sexes s'est ainsi inscrite de façon permanente dans les priorités de développement. Les Nations-Unies ont même conclu que pour réaliser un développement durable, il est indispensable de tenir compte de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes. En effet, deux engagements pour le changement ont été pris dans le cadre du programme d'action de la conférence de Beijing. En premier lieu, il préconise des mesures visant à assurer aux femmes l'égalité d'accès et la pleine participation aux structures du pouvoir et de la prise de décisions. Cela a permis de rehausser le nombre de femmes à des postes de direction dans certains pays. En

second lieu, le programme d'action a préconisé des mesures visant à développer le leadership des femmes. (Kalonge G., op.cit.).

Outre, cette première disposition de prise de conscience dans les pays pour accorder une place de choix aux femmes, la conférence de Mexico en 1975, a marqué le début officiel de la prise de conscience collective et a permis de faire sortir les femmes en général de leur *invisibilité*, dans le but de cesser le développement exclusivement au *masculin* et de mobiliser les forces visant à s'imposer dans les structures politico-administratives des Etats modernes.

Cette conférence fut organisée à la demande de l'Assemblée Générale des Nations Unies pour attirer l'attention de la Communauté Internationale sur le besoin de développer des objectifs futurs précis, des stratégies efficaces et des plans d'action en faveur de la promotion intégrale et surtout politique des femmes (Publication du Département de l'information de l'ONU DPI /M-00-39711-Avril 2000).

Ainsi, plusieurs conférences internationales et régionales ont été organisées dans la plupart des Etats du monde, avec comme objectif de remodeler la vision sur les conditions vitales des femmes, ainsi que de définir les relations de pouvoir politique- femme. Ces assises ont permis à tous les niveaux de reconnaître la place et le rôle crucial des femmes dans la mobilisation des ressources orientées vers le développement politique et la nécessité de leur participation équitable à la prise de décision pour asseoir un développement durable.

En Côte d'Ivoire, l'adoption du nouveau code de la famille le 25 Janvier 2013 relative au mariage en son article 58 modifié et complété, stipule que la gestion des affaires du ménage incombe aux deux conjoints au nom de l'égalité des sexes (code de la famille 2013).

Désormais, selon le droit moderne ivoirien, la femme se doit de participer conjointement aux charges de la famille. Ainsi, les deux époux sont contraints de participer aux charges de la maison de façon équitable. Les femmes de Cocody centre et Cocody Angré ne sont pas en marge de cette mesure.

Face à ce constat, l'on se pose la question de savoir comment les conjoints prennent ils en charge les besoins de la famille à Cocody ? Quel est le niveau de participation des conjoints en fonction du sexe dans les charges familiales à Cocody ? Quelles sont les charges attribuées à chaque conjoint ? Et quelles sont les représentations sociales liées à ses charges ?

Pour répondre à ces différentes préoccupations, des objectifs ont été formulés ainsi qu'une hypothèse. L'objectif général vise à analyser les déterminants sociaux qui orientent le choix des conjoints dans la prise en charge des besoins familiaux. Il s'agit spécifiquement d'identifier dans un premier temps les charges affectées à chaque conjoint dans le couple et dans un second temps de décrire les représentations sociales liées aux choix des conjoints dans les charges.

L'hypothèse retenue pour la présente étude, s'intitule comme suit : le faible niveau de participation des femmes au budget familial au sein des couples s'explique par les représentations sociales liées aux charges familiales.

## I- METHODOLOGIE

La présente étude a été menée à Abidjan (Côte d'Ivoire), plus précisément dans la commune de Cocody. Dans le but d'atteindre les objectifs de cette étude, un questionnaire et des entretiens ont été mobilisés pour collecter les informations. Ne disposant pas de chiffre

exact pour quantifier les populations vivant en couple, le questionnaire a été administré aux 92 premières personnes vivant en couple rencontrées et qui ont voulu accepter de répondre au questionnaire. Au plan qualitatif, un entretien a été fait avec un responsable du ministère de la famille, trois avec des femmes appartenant à la direction des femmes de partie politique.

Le dépouillement des données quantitatives s'est réalisé avec les logiciels SPHINX X<sup>2</sup> et PASW Statistics 18. En effet, SPHINX X<sup>2</sup> a permis la saisie des données après l'élaboration du masque de saisie des données. Après la saisie des données, celles-ci ont été exportées sur le logiciel PASW Statistics 18 qui a permis donc de faire ressortir les fréquences des différentes variables voulues. Les services d'un informaticien nous ont été fort bénéfiques dans cette étape du travail scientifique. Nous avons mobilisé comme théorie l'interactionnisme symbolique et le structuralisme constructiviste pour expliquer le niveau de participation de la femme au budget familial et pour comprendre les interactions dans le couple.

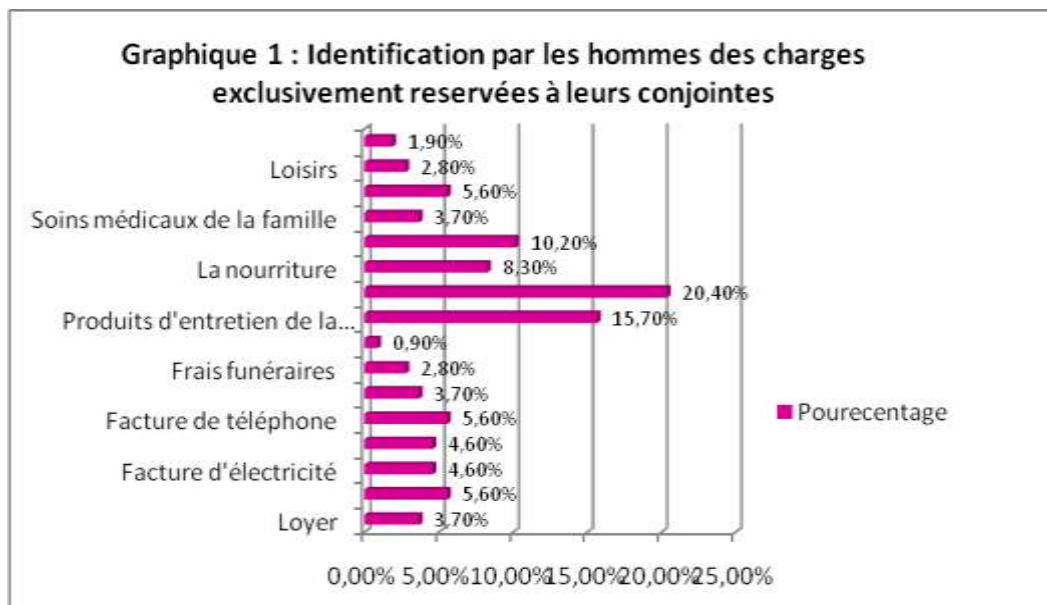
Après la description de la méthodologie, les résultats suivants ont été obtenus.

## II- RESULTATS

### II.1. Niveau de participation des conjoints dans le couple

L'étude révèle que la grande proportion des enquêtés soit 81,50% des femmes et 94,70% des hommes quel que soit le niveau d'instruction, la religion, ont attesté que dans le couple, c'est l'homme qui est en premier lieu visé pour les dépenses de la maison. Il va s'en dire que les charges familiales relèvent de la responsabilité de l'homme quand la femme vient comme en soutien à son époux.

Le graphique ci-dessous nous présente les charges familiales réservées aux femmes dans la commune de Cocody.

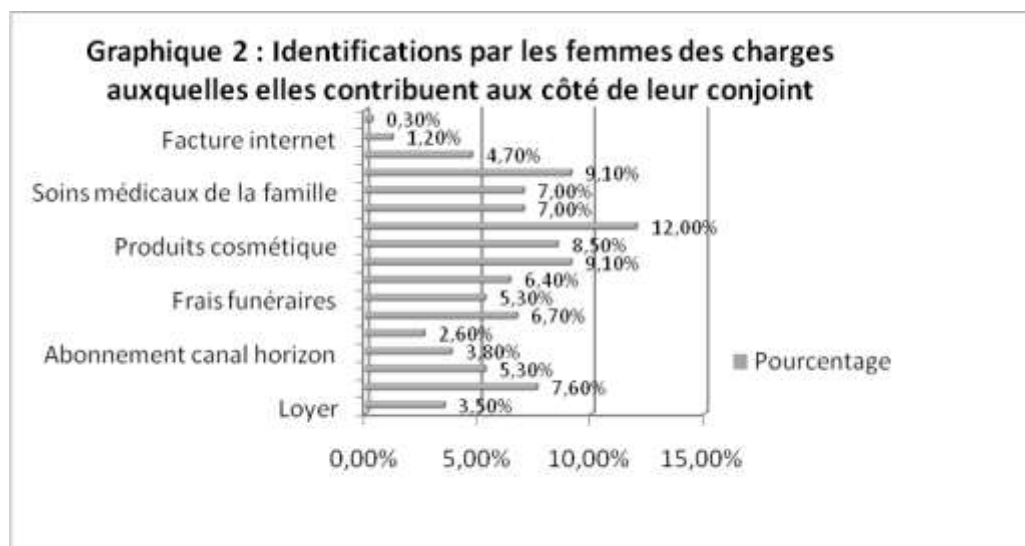


**Source** : Notre enquête, octobre 2014

Lorsque nous observons le graphique ci-dessus des charges réservées aux femmes dans les couples, on remarque que les femmes dans leur majorité contribuent à toutes les charges.

Mais elles s'investissent plus dans les produits cosmétiques, produit d'entretien de la maison, salaire du personnel domestique, la nourriture. Le choix des femmes pour ces charges peut s'expliquer par le rôle social que les femmes occupent dans la société.

Aussi, le graphique ci-dessous, nous donne un aperçu des charges dans lesquelles les hommes et les femmes des quartiers Angré et Cocody centre dans la commune de Cocody contribuent conjointement.



**Source** : Notre enquête, octobre 2014

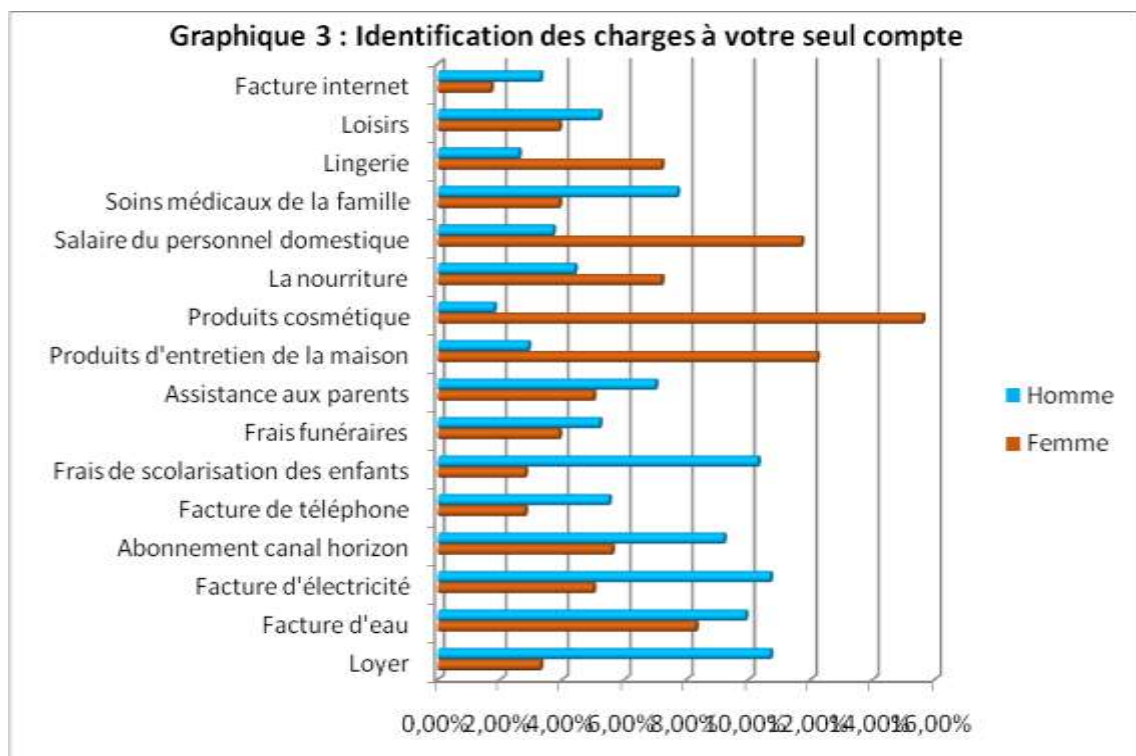
Parmi les charges ou les conjoints contribuent conjointement, la nourriture est en tête avec 12,00%. Quant aux charges formelles (loyer, facture d'électricité, abonnement canal, facture de téléphone), on remarque que les taux sont faibles.

Cela nous amène à dire que dans ses charges les conjoints contribuent moins conjointement. Dans le reste des charges, on remarque que les hommes et les femmes contribuent ensemble de façon générale. Pour mieux gérer les charges familiales dans le couple, la communication est nécessaire, affirme *E.1* :

Il doit avoir une communication franche entre les deux. Si les deux travaillent, chacun doit connaître le salaire de son conjoint. Cela permet de mieux gérer les charges de la maison. Au cas où l'un ne travaille pas, si c'est possible, l'autre doit connaître le salaire de son conjoint, comme ça ils peuvent adapter les besoins de la maison avec ce qu'il gagne comme salaire. *E.1*



## II.2. Charges affectées à chaque conjoint dans le couple



**Source** : Notre enquête, octobre 2014

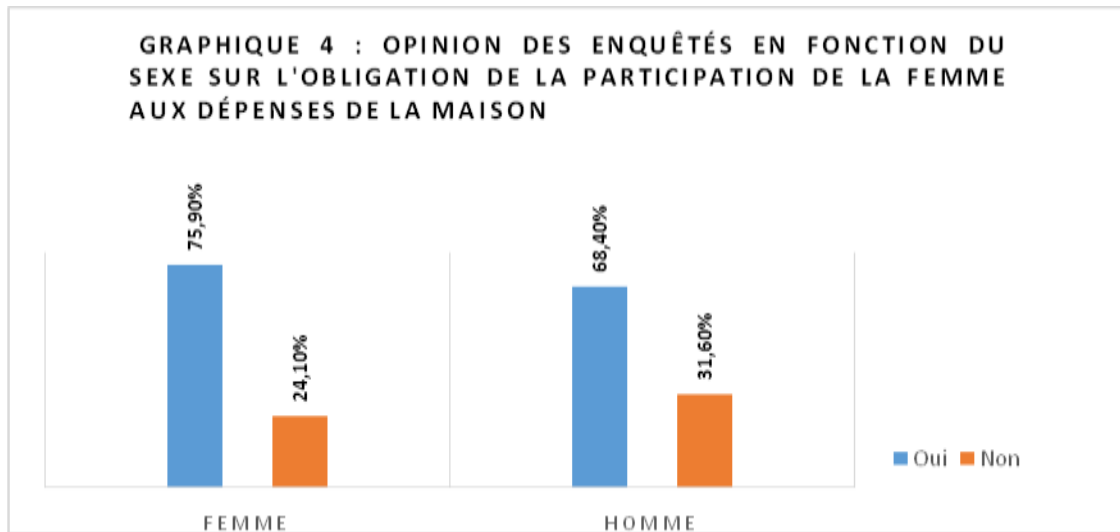
D'après les résultats de l'enquête de terrain, les hommes s'impliquent plus dans les charges formelles (loyer, factures d'électricité, d'eau, frais de scolarisation des enfants, facture d'internet, abonnement canal horizon). Par ordre de priorité, vient en 1<sup>er</sup> lieu le loyer, ensuite les factures d'électricité, et d'eau, frais de scolarisation des enfants, abonnement canal horizon. Ils estiment que c'est leur devoir d'époux de s'en occuper. En effet, le choix des hommes pour les charges fixes et lourdes, peut s'expliquer par la valeur sociale que ces charges représentent. Les hommes arrivent à affirmer et légitimer leur pouvoir, leur autorité au sein du couple. Ils ont justifié leur opinion en disant que c'est leur responsabilité en tant que chef de famille.

Paradoxalement, s'agissant des femmes, elles s'impliquent surtout dans les charges informelles (nourriture, produit d'entretiens de la maison, produits cosmétique, salaire du personnel domestique, etc.). Elles estiment que c'est pour aider leur mari qu'elles prennent en compte ses charges.

Le choix des femmes pour ses charges peut s'expliquer par le rôle social que les femmes occupent dans la société, d'après une enquêtée :

Au côté de l'homme, la femme doit être une aide, une 2<sup>nd</sup>e mère pour son mari. C'est elle qui lave ses habits, qui lui fait à manger, prend soin de lui quand il est malade. La femme fait ce que sa maman faisait quand il était bébé. L'homme devient un bébé que sa femme a obligation de s'occuper de lui. La bonne femme est une 2<sup>nd</sup>e mère pour son mari. E .1

## II.3. Représentations sociales des enquêtés sur la contribution de la femme aux dépenses de la maison



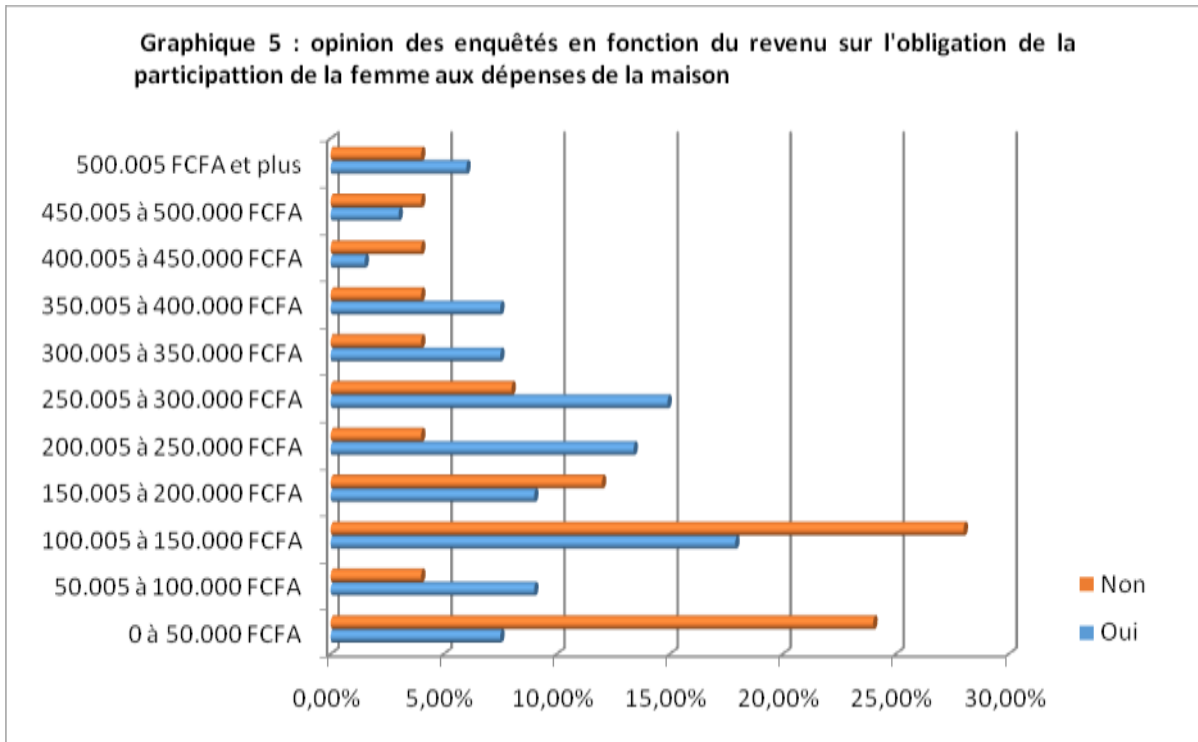
**Source** : Notre enquête, octobre 2014

La majorité des enquêtés tous sexe confondus dont 75 ,90% des femmes et 68 ,40% des hommes est d'accord pour la participation des femmes aux dépenses de la maison.

Avec l'évolution de la société, les rapports entre les conjoints dans le couple ont été modifiés. Face à l'environnement politique, économique et social, le rôle de la femme a connu une transformation. La majorité des enquêtés a reconnu qu'aujourd'hui la femme se doit de contribuer aux dépenses de la maison pour soutenir son époux. Les propos de cette femme l'attestent :

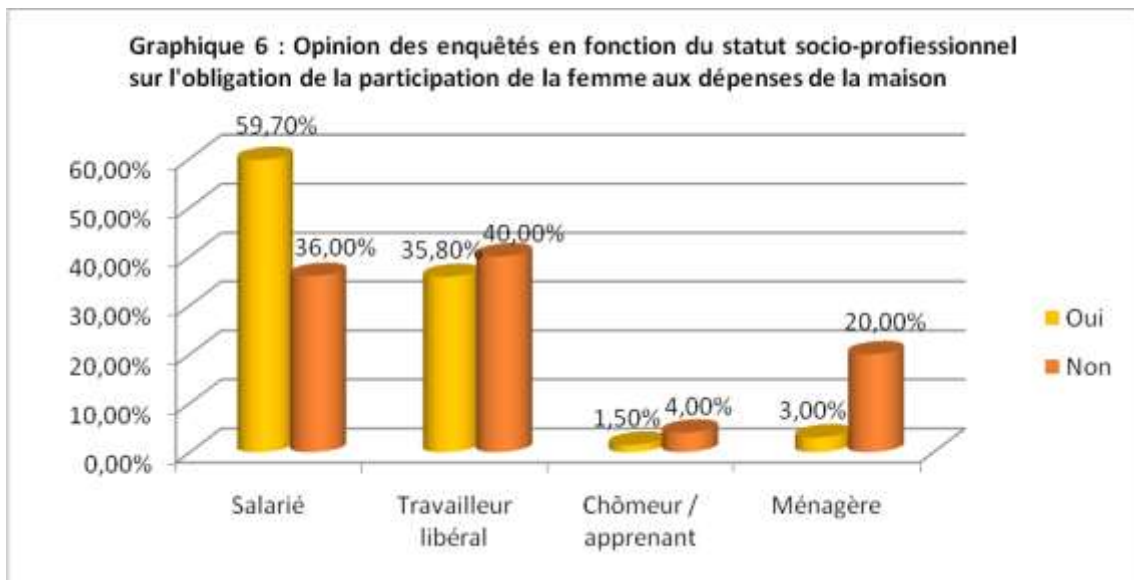
Il serait bien que dans le couple même si un travail, celui qui ne travaille pas puisse exercer une activité génératrice de revenu pour aider son conjoint. Parce que, de nos jours la vie est devenue difficile, les charges sont nombreuses, une seule personne ne peut pas faire face, et puis l'argent n'a jamais suffi à l'homme de façon générale donc les deux doivent s'aider pour faire face aux dépenses de la maison. E1

Le graphique ci-dessous, nous donne le pourcentage des enquêtés en fonction du niveau de revenu qui ont dit qu'une femme est obligée de participer aux dépenses de la maison. Il est pratiquement constant quel que soit le revenu. Ceux qui ont le plus dit qu'une femme n'est pas obligée de participer aux dépenses de la maison ont pour la majorité un revenu compris entre 0 et 50 .000fr et 100.000fr à 150.000fr CFA. Donc quel que soit le revenu, les enquêtés ont dans l'ensemble affirmés qu'une femme est obligée de participer aux dépenses de la maison.



**Source :** Notre enquête, octobre 2014

Nous avons également cherché à savoir l'opinion des enquêtés en fonction du statut socio-professionnel.

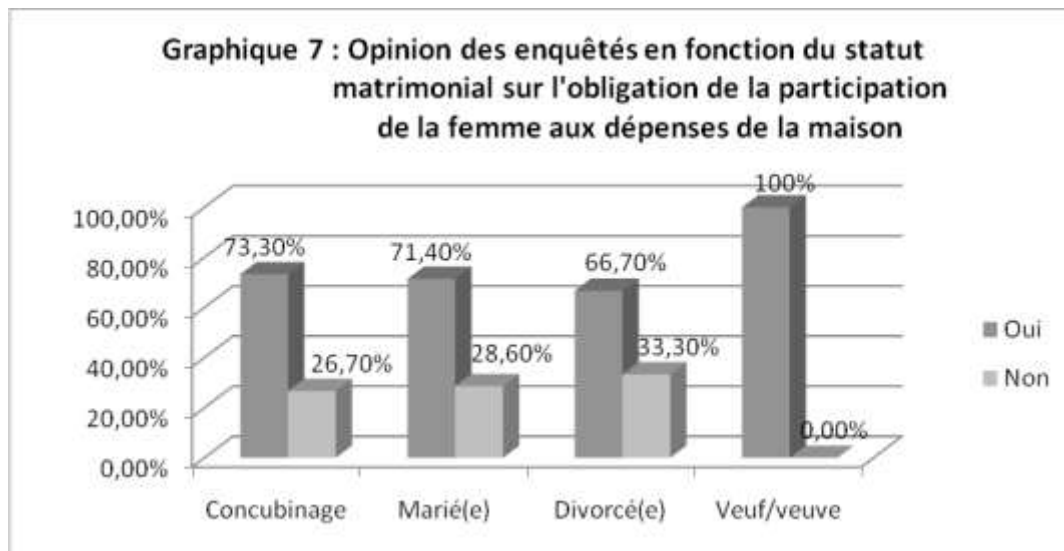


**Source :** Notre enquête, octobre 2014

On remarque que dans le graphique ci-dessus la majeure partie des salariés ont répondu qu'une femme est obligée de participer aux dépenses de la maison. Environ 2/3 des travailleurs libéraux ont répondu oui aussi ; quant à ceux qui ont répondu non les travailleurs libéraux l'emportent avec 40,00% contre 36,00% des salariés ensuite vient les ménagères avec 20,00%. Les moins représentés sont les chômeurs / apprenants. Cela est dû au fait que dans notre échantillon il y a moins de chômeurs / apprenants.

En plus du statut socio professionnel, on a cherché à voir les opinions en fonction du statut matrimonial.

Quel que soit le statut matrimonial, la participation de la femme aux dépenses de la famille s'impose. En effet, les taux se situent au-dessus de la barre de 60%.



**Source :** Notre enquête, octobre 2014

Après avoir parcouru ses graphiques, on retient que dans l'ensemble la participation de la femme aux charges familiales est souhaitable par la majorité des enquêtés. Ils ont donné comme justification qu'aujourd'hui les temps sont difficiles, donc l'homme seul ne peut pas prendre en charges tous les dépenses de la maison, les deux conjoints doivent se partager les dépenses, une bonne femme doit aider son mari. Les propos de cette femme l'attestent : *aujourd'hui, la femme doit être vue comme une aide au côté de l'homme, elle doit participer aux dépenses de la maison. E.1*

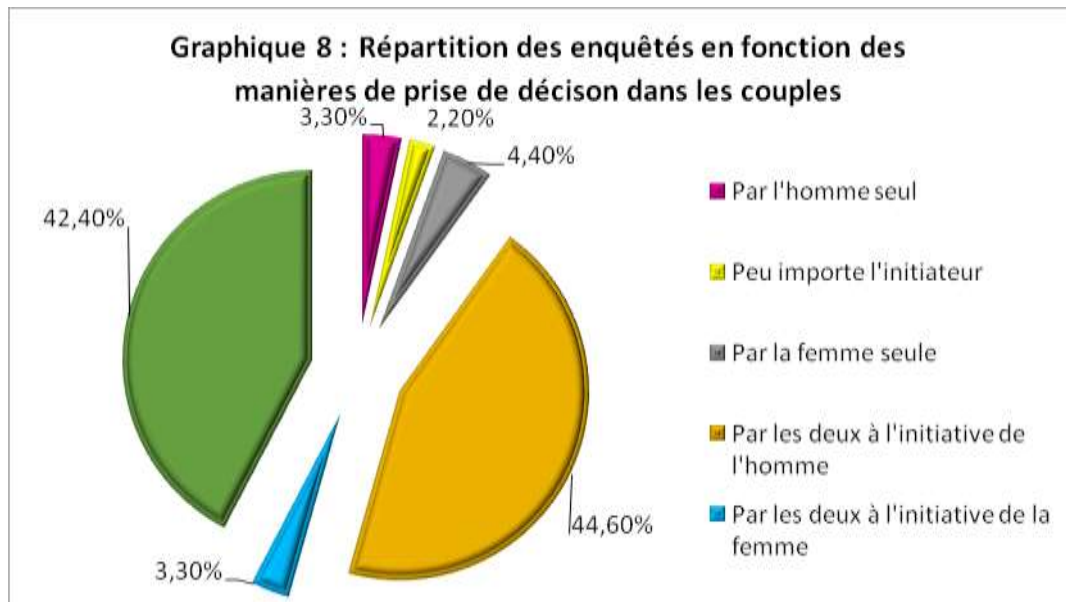
Toutefois les enquêtés estiment que c'est le devoir de l'époux de s'occuper de sa famille. En effet, le choix des hommes pour les charges fixes, peut s'expliquer par la valeur sociale que ces charges représentent. Les hommes arrivent à affirmer et légitimer leur pouvoir, leur autorité au sein du couple en supportant les charges les plus lourdes. Ils ont justifié leur opinion en disant que c'est leur responsabilité en tant que chef de famille.

Dans l'optique de mieux comprendre les représentations sociales sur la contribution de la femme aux dépenses de la maison, nous avons questionné la manière de prise de décision dans le couple.

Il ressort qu'au sein des couples, dans la prise de décision contrairement à ce qui se faisait dans la société traditionnelle, ou c'est l'homme seul qui avait le monopole de la parole, aujourd'hui les décisions se prennent le plus souvent par l'homme et la femme mais c'est à l'homme que revient le dernier mot.

Aujourd'hui, la femme doit être vue comme une aide aux côtés de l'homme. Dans le passé l'homme était le seul détenteur de la parole. C'est lui qui prenait toutes les décisions et la femme ne faisait qu'obéir aux ordres de l'homme. Elle subissait les décisions des hommes. L'homme doit voir la femme comme une aide. Elle doit pouvoir participer aux charges de la maison et à la prise de décision dans le couple. La société doit voir la femme comme une aide au côté de l'homme. E.1

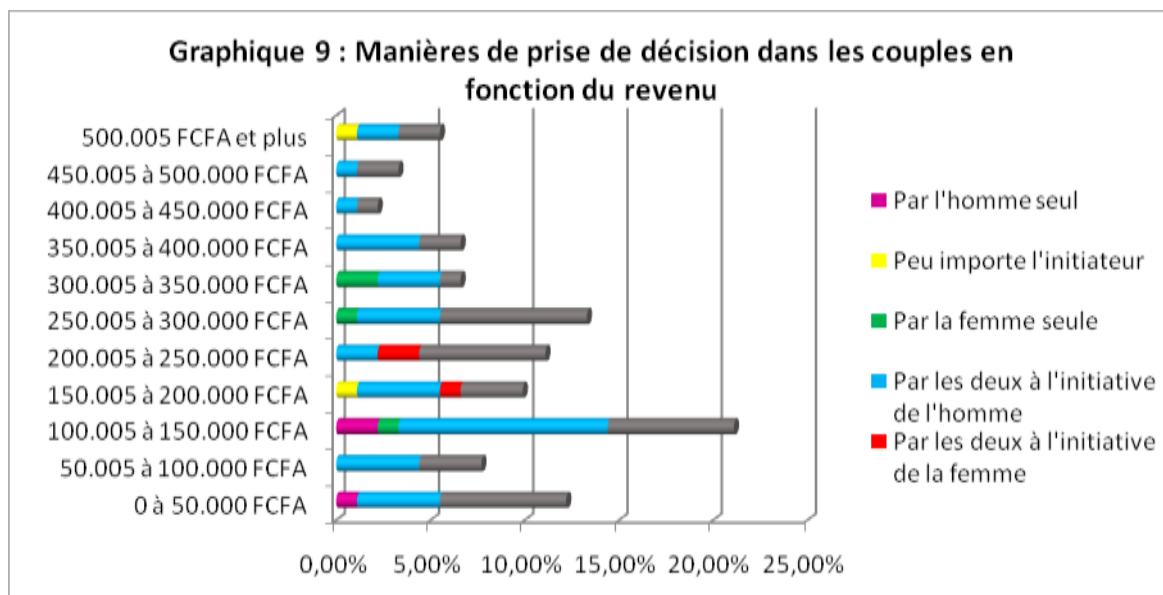
Le graphique ci-dessous nous présente les manières de prise de décision dans les couples. On remarque que la prise de décisions dans les couples se fait pour la plupart du temps par les deux conjoints mais à l'initiative de l'homme est dominant.



**Source :** Notre enquête, octobre 2014

Le graphique ci-dessous nous montre la manière de prise de décision en fonction du revenu. Le revenu joue ici un rôle important dans la prise de décision au sein des couples. La capacité de l'homme ou la femme à se positionner comme leader dans la société dépend des biens matériels que chacun arrive à mobiliser (Jacques A.,1988). Dans le couple, le manque de revenu limite celui qui n'a pas dans les prises de décision. Car la capacité des individus à imposer leur préférence au cours du processus de négociation, est une fonction croissante de leur contribution au sein du ménage (Sen, 1985). Les propos d'E1 l'attestent :

Si l'autre dépend de l'autre, c'est un peu compliqué avec la vie d'aujourd'hui. Si les deux ne se comprennent pas c'est compliqué. Il peut avoir des conflits, des incompréhensions au niveau de la gestion. Celui qui travaille se dit parfois que tu gaspille les choses. Ce n'est pas facile, tu ne peux pas tout demander à la personne. Si c'est une femme qui n'a pas de revenu, c'est un peu plus facile par rapport à un homme. Parce que naturellement, c'est l'homme qui mari la femme. Même quand tu as des besoins, tu ne dis pas tout, tu fais des réserves tu n'es pas libre au faite. Puisque tu n'es pas libre financièrement, tu es limité dans les décisions dans le couple. Tu es obligé d'accepter certaines choses que parfois tu ne veux pas. Mais le fait d'être à la maison et ne pas travailler n'est pas totalement mauvais. Pour une femme par exemple, elle a plus le temps si elle ne travaille pas d'éduquer elle-même ses enfants comme elle veut. Parce que quand elle n'est pas là, les enfants sont laissés à des personnes qui ne sont pas parfois de la famille. Et qui n'ont pas forcément reçues une bonne éducation. Donc les filles de ménage éduquent vos enfants en fonction de leur vision de la vie. Vous n'avez pas trop le temps de surveiller vos enfants et c'est ce qui fait que de nos jours on note plus des comportements déviants chez nos enfants surtout en milieu urbain. Les enfants s'adonnent ainsi à la drogue, à l'alcool etc...lorsque l'éducation est ratée. E .1



**Source :** Notre enquête, octobre 2014

Le revenu de chaque conjoint représente un indicateur de sa possibilité à influencer les décisions dans le couple.

Après avoir parcouru ces différents graphiques, nous retenons que malgré le niveau d’instruction, l’évolution de la société, les représentations sociales ont toujours un poids sur le niveau de participation de la femme aux dépenses de la maison. Les propos ci-dessous attestent le poids des représentations sociales dans la société.

Je pense que la femme doit rester à sa place, c’est une loi de Dieu, Dieu à instituer cela, la femme ne doit pas être égale à l’homme, même si elle a les moyens financiers, elle doit rester femme, se soumettre à son mari, je pense que DIEU a créé la femme qui est la cote de son mari, amis c’est l’homme qui est maître de la maison. Donc moi je pense que si la femme est devenue chef de la maison aujourd’hui ça ne pourra pas aller. La femme doit être toujours à côté de son mari pour lui donner des conseils. Si ton mari il est intelligent c’est toi, s’il n’est pas intelligent c’est toi, c’est pour cela DIEU a créé la femme pour la mettre à côté de garçon, si tu lui donne de bon conseil cela va le suivre partout, même s’il se comporte mal il faut toujours couvrir son mari. Il ne peut donc jamais avoir d’égalité entre l’homme et la femme. E .1etE.2

### III. DISCUSSION

Notre étude a révélé que quel que soit le statut socioprofessionnel, le revenu et le niveau d’instruction des femmes, celles-ci contribuent aux charges de la maison au côté de leurs conjoints. De façon générale, les charges formelles c’est-à-dire le loyer, les factures d’électricité et d’eau sont réservées aux hommes. Quant aux femmes, elles s’investissent plus dans les charges non formelles à savoir la nourriture, les produits d’entretiens de la maison, le salaire du personnel domestique.

Avec la crise des économies rentières de la période post indépendance, la dégradation des conditions de vie dans les villes africaines a entraîné une redéfinition des rôles des hommes et des femmes au sein des ménages Locoh (1996). Bon nombre de réalités comme la diminution des opportunités d’emploi dans le secteur formel de l’économie urbaine, la difficulté à trouver un emploi dans le secteur informel qui garantisse des ressources suffisantes, la baisse du pouvoir d’achat, ont contribué à modifier voir changer le statut des responsables de familles. Jadis détenteurs du statut de chefs, les hommes se trouvent de plus en plus contraints de céder la place à leurs épouses. Toutefois, l’ampleur du phénomène reste voilée en raison de

l'inexistence de chiffres concrets lors des enquêtes classiques et recensements. En milieu urbain, la propension à travailler est positivement associée au niveau de vie du ménage. Ainsi, les revenus des femmes sont issus essentiellement de deux secteurs d'activités que sont : le secteur informel et le secteur formel.

Les auteurs comme Irving et *al* (2008), Schneider et *al* (2010), Mayoux (2007) montrent qu'à travers le monde les femmes ont une plus grande tendance que les hommes à réaliser des dépenses de santé, d'éducation, d'alimentation et d'intérêt général dans le cadre du bien-être du ménage.

Aussi, l'étude-bilan sur la contribution des femmes aux ressources du ménage initié par l'Institut National pour la Promotion de la Femme (INPF) Béninoise (2013), montre également que les femmes du secteur formel béninois contribuent à plus de 50% des revenus annuels du ménage. Aussi, 60,57% d'entre elles déclarent-elles utiliser les revenus pour les charges du ménage. Cette part varie entre 3,24% et 96,90% (les parts les plus importantes sont déclarées par les femmes non mariées). En moyenne, la contribution des femmes aux charges du ménage est de 56,43%, soit en moyenne plus que le conjoint). Cette contribution varie suivant les postes budgétaires. Ainsi, on note une contribution moyenne plus importante pour les dépenses d'alimentation (94,11%), les dépenses d'habillement (62,47%), les dépenses de la scolarisation des enfants (31,34%), les dépenses de santé (32,63%) et les dépenses de cérémonies et réjouissance (43,62%). De manière spécifique, près de 40% des femmes enquêtées consacrent plus de la moitié de leurs revenus annuels aux dépenses d'alimentation, d'habillement, de scolarisation et de santé du ménage.

Les femmes en milieu urbain du secteur informel contribuent à 73,76% aux charges du ménage. Cette contribution est variable suivant les postes budgétaires. De manière spécifique, elles contribuent à plus de 62% aux dépenses d'alimentation, d'habillement, de scolarisation et de santé du ménage.

Il ne fait plus de doute quant à l'utilité du travail des femmes pour la famille. Abondant dans le même sens, plusieurs études tendent également à montrer l'impact positif de la participation aux dépenses du ménage de la femme sur la réduction de la pauvreté. Parmi la panoplie de stratégies développées par les ménages (surtout au Sud du Sahara), la mobilisation des actifs semble être la pierre angulaire de cette adaptation. Au cœur de cette mobilisation des actifs se trouve le travail des femmes.

En Côte d'Ivoire, l'activité des femmes (surtout selon certaines de leurs caractéristiques socioculturelles et sociodémographiques) est ainsi devenue l'une des stratégies majeures de survie face à la pauvreté au même titre que la recomposition sociale (au profit d'une individualisation accrue et d'une nucléarisation des familles) et la réaffectation des dépenses (au profit des dépenses alimentaires et au détriment des autres postes notamment ceux de la santé et de l'éducation) (Koné, 2002).

Au Ghana, en étudiant sa corrélation avec leur pouvoir décisionnel, Warren(2009) montre que dans près de 83 % des ménages les femmes participent sur tout ou partie des dépenses du ménage. L'intérêt de la participation aux dépenses du ménage de la femme dans la lutte contre la pauvreté réside dans les affectations de dépenses selon l'approche genre. Néanmoins certains auteurs mettent en garde contre certains inconvénients liés à l'exercice d'activité génératrice de revenu par les femmes et leurs contributions aux dépenses du ménage. La scolarité des jeunes filles est ainsi compromise au profit de leur activité (Wayack-Pambe, 2008).

Pour Bourdieu (1998) le penchant des femmes pour les charges non formelles dans le couple s'explique par le fait qu'elles sont restées longtemps cantonnées dans l'univers domestique et dans les activités associées à la reproduction biologique et sociale de la lignée à tel enseigne qu'aujourd'hui même, elles apportent une contribution décisive à la production et à la reproduction du capital symbolique de la famille.

Ainsi donc, selon lui, étant exclues de l'univers des choses sérieuses et formelles, les femmes ont un penchant pour tout ce qui concourt à leur apparence, cosmétique, vêtements. Elles sont rangées au côté du paraître, du plaire. Le monde social fonctionne à des degrés divers selon les champs comme un marché de biens symboliques dominé par la vision masculine. Le cosmétique et le vêtement tendent à exalter le corps de la femme et de à en faire un objet de séduction, c'est ce qui fait que la femme s'investit plus en temps, en argent et en énergie dans ses charges. En effet, étant socialement inclinées à se traiter elles même comme des objets esthétiques, et en conséquence à porter une attention constante à tout ce qui touche à la beauté, à l'élégance du corps du vêtement, du maintien, elles ont tout naturellement en charge dans la division du travail domestique, tout ce qui ressort de l'esthétique, la gestion de l'image publique et des apparences sociales des enfants mais aussi de l'époux.

## CONCLUSION

L'intérêt pour ce sujet est né du constat que selon la législation ivoirienne en vigueur, les femmes et les hommes doivent contribuer conjointement aux charges de la maison dans leurs foyers au nom de l'égalité des sexes. Cependant l'on s'est posé la question de savoir à quel niveau les hommes et les femmes participent aux dépenses de la maison dans les foyers dans la commune de Cocody à Abidjan (Côte d'Ivoire). L'objectif général de l'étude vise à analyser les déterminants sociaux qui orientent les contributions de la femme aux charges familiales dans le couple. Spécifiquement, il s'agit de :

- identifier les charges affectées à chaque conjoint dans le couple ;
- décrire les représentations sociales liées aux choix des conjoints.

L'hypothèse retenue est la suivante : « le faible niveau de participation des femmes au budget familial au sein des couples s'explique par les représentations sociales liées aux charges familiales ».

Il ressort au terme de notre analyse que les femmes participent en grande partie dans les charges informelles (nourriture, produit d'entretiens de la maison, produits cosmétique, salaire du personnel domestique, etc.). Quant aux hommes, ils s'investissent plus dans les charges formelles plus onéreuses (loyer, les factures d'eau d'électricité, internet frais de scolarisation des enfants). L'étude révèle donc le faible niveau de participation aux charges familiales des femmes par rapport aux hommes dans les foyers à Cocody. Nous terminons pour dire que la participation de la femme au budget familial est d'un apport non négligeable. Elle contribue à assurer un mieux-être à sa cellule familiale et à la société toute entière.

## BIBLIOGRAPHIE

ABRIC, JEAN CLAUDE, 1994, *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses Universitaires de France.

BECKER GARY, 1981, *A Treatise on the Family*, Cambridge, Harvard University Press.



BENGHABRIT NOURIA, 1995, *Actes de l'atelier Femmes et Développement*, Oran, Éditions du CRASC.

BLUMER HERBERT, 1969, *Symbolic Interactionism: Perspective and Method*, New Jersey: Prentice.

BOSERUP ESTER, 1983, *La Femme face au développement économique*, Paris, Presses Universitaires de France.

BOURDIEU PIERRE, 1982, *Langage et pouvoir symbolique*, Fayard.

BOURDIEU PIERRE, 1986, *Espace social et pouvoir symbolique*, in choses dites 1987, Editions de Minuit.

CAPLOW THEODORE, 1970, *L'enquête sociologique*, Paris, Armand colin.

CLAUDE MATHIEU NICOLE, 1973, *Homme-culture et femme nature*, Paris, revue française d'anthropologie.

DE BEAUVOIR SIMONE, 1949, *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard.

DE SINGLY FRANCOIS, 1987, *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF.

DURKHEIM EMILE, 1967, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF.

FEMME PLURIELLES, 2002, *Les représentations des femmes discours, normes et conduites*, Edition de la Maison des sciences de l'homme, Paris.

GODELIER MAURICE, 1978, *Les rapports hommes femmes : le problème de la domination masculine, la condition féminine*, Paris, éditions sociales.

HALBWAC MAURICE, 1933, *L'évaluation des besoins dans les classes ouvrières*, Paris, alcan.

IRVING MARGARET, 2008, *Gender patterns in household health expenditure allocation: a study of South Africa*, University of London.

JODELET DENISE, 1997, *Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie*, Paris, PUF.

KARL MARX, 1859, *Critique de l'économie politique*, Paris, Editions sociales.

KONE KOKO SIAKA, 2002, *Pauvreté, genre et stratégies de survie des ménages en Côte d'Ivoire*, Université Montesquieu, Bordeaux, Document de travail.

LOCOH THERESE, 1995, *Femme africaine, population et qualité de vie*, Paris, Centre français sur la population et le développement (les dossiers du CEPED).

LOCOH THERESE, 1996, Changements des rôles masculins et féminins dans la crise : la révolution silencieuse, in Coussy J. et Vallin J. (dir.), *Crises et population en Afrique*, Paris, CEPED, (Les études du CEPED).

MAYOUX LINDA, 2007, Atteindre les femmes et les autonomiser : défis pour la microfinance, *Dialogue* n°37.

N'DA PAUL, 2002, *Méthodologie de la recherche, de la problématique à la discussion des résultats*, Editions universitaires de Côte d'Ivoire, Abidjan.

ONAPAD, 2009, *Contribution des femmes aux dépenses des ménages et à la réduction de la pauvreté à Maradi*, Niger.

ONU DPI /M-00-39711-Avril 2000 département de l'information.

PILON DENNIS, 1996, *Les femmes chefs de ménage en Afrique : état des connaissances*, Paris, Edition Karthala.

RANDIN WILLY, 1988, *Développement : l'avenir par les femmes*, Paris, Edition favre.

RATHGEBER EVA, 1993, *Femmes, féminisme et développement*, Montréal, Mc Gill-Queen's University Press.

République du BENIN, 2013, *Rapport final de l'étude bilan de la contribution des femmes aux ressources des ménages*.

SCHNEIDER DANIEL, 2010, *Eat, Drink, Man, woman: gender, Income Share, and Household expenditure in South Africa*, Princeton University.

Semaines Sociales de France, 2013, *Hommes et femmes : la nouvelle donne*, édition Bayard.

UNESCO, 1986, *Les indicateurs du rôle nouveau des femmes dans le développement*.

WARREN HANNAH, 2009, The relationship between women's contribution to expenditure and their participation in conjugal decision-making in Ghana, *Radical Statistics* 98.

WAYACK-PAMBE MADELEINE, 2008, *Une forte contribution de la femme aux ressources économiques du ménage améliore-t-elle la participation scolaire des enfants au Burkina Faso?*, IRD.